



Termes de référence

**Capitalisation du dispositif des BAOM,
Modélisation/référentiel des démarches d'accompagnement social et
accès des migrants aux services sociaux et droits commun.**

AVIS DE CONSULTANCE - ECHEANCE AU 15 Aout 2023

Projet : Territorialisation des politiques migratoires dans le Souss-Massa dans le cadre des stratégies nationales – SNMRE et SNIA

Dans le cadre du Programme Régional des Initiatives Migratoires (PRIM)

Financement : Expertise France /Agence Française de Développement

42, Boulevard d'Annam – Bat 4 RDC - BP 186 - 13 321 Marseille Cedex 16 – FRANCE · Tél : 04 95 06 80 20 · Fax : 04 91 46 47 36

Bloc H Villa n°34, Quartier Al Houda, 80 070 Agadir – MAROC · Tél : (+212) 05 28 23 71 85 Fax : (212) (0) 528 23 15 76

Maison du Développement – 83 500 Taliouine – MAROC · Tél : (212) (0) 528 53 41 48 · Fax : (212) (0) 528 53 45 14

E-mail France : md.france@migdev.org · E-mail Maroc : md.maroc@migdev.org – www.migdev.org

N°SIRET 391 995 032 00045 / Code APE 9499 Z

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

Migrations & Développement est une association franco-marocaine de droit français, créée en 1986 par des migrant-es pour mener des actions de développement local dans les villages de leur région d'origine, l'Atlas et l'Anti-Atlas marocains. La reconnaissance des Autorités marocaines de l'apport de M&D lui a valu un Accord de siège avec le Gouvernement marocain en juin 1998.

L'association a structuré une méthode d'intervention entre Marseille, Taliouine, Agadir, et Tiznit, en opérant un passage progressif d'une organisation de développement, réalisant des projets avec les communautés locales et les divers partenaires du territoire à une association d'appui au développement, en accompagnant du pouvoir d'agir des acteur-rices, toujours sur la base d'un soutien aux initiatives issues des énergies locales.

Ainsi, M&D se positionne comme actrice catalyseur afin de stimuler les dynamiques des acteur-rices du territoire et contribuer aux changements sociaux (transition agroécologique, formes nouvelles et facilitatrices de la participation, etc.).

Elle a structuré sa démarche dans sa **stratégie 2020 – 2025**, dont la **vision globale** est la suivante :

Accroître les choix des habitant-es : contribuer à créer un espace où la population dispose du choix de vivre et de travailler dans son territoire, de le quitter ou d'y revenir, en demeurant ouverte à l'Autre, notamment par l'implication des réseaux de diasporas qui en sont issus, et de la diaspora de cœur

La **valeur ajoutée** de M&D réside dans son approche intégrée qui se décline en deux volets :

- (i) Sa **capacité à agir sur plusieurs thématiques complémentaires** du développement territorial et à **encourager les initiatives multisectorielles** : agro et hydroécologie, gouvernance locale, animation du territoire, migrations (ici-là-bas), production et gestion des connaissances.
- (ii) Sa **capacité à faire dialoguer différents types d'acteurs** : Régions, Provinces, Communes, Société Civile, migrant-es, villageois-es, structures économiques, Administrations, chercheurs.

Ce double positionnement (par thématiques et acteur-rices) permet de faire **émerger des solutions innovantes et durables adaptées à la zone d'intervention et aux acteurs du territoire**.

CONTEXTE GENERAL

Le Maroc est un acteur principal de la question migratoire, il est à la fois un pays d'émigration¹, un pays de transit² et un pays d'immigration³. Depuis plusieurs années au Maroc, de multiples initiatives en termes de migrations ont vu le jour et notamment la mise en place d'une politique migratoire marocaine dès 2013, Cette dernière s'articule autour de deux stratégies nationales :

- La Stratégie nationale d'immigration et d'asile
 - La SNIA est dédiée à l'accueil des étranger-es sur le territoire marocain

¹ 5 millions de Marocains résidant à l'étranger (MRE), dont un quart en France - L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) évalue à 5 milliards d'euros par an, soit 7% du PIB du Maroc en 2017, les fonds transférés par la diaspora marocaine

² 12% des 200 000 entrées irrégulières en Europe en 2017 se font entre le Maroc et l'Espagne

³ 46 512 (23.096 personnes en 2014 lors de la 1ère opération de régularisation et 23 056 lors de la 2ème en 2017, et près de 4 800 réfugiés enregistrés par le Haut-Commissariat aux Réfugiés - HCR au Maroc en 2017.

42, Boulevard d'Annam – Bat 4 RDC - BP 186 - 13 321 Marseille Cedex 16 – FRANCE · Tél : 04 95 06 80 20 · Fax : 04 91 46 47 36

Bloc H Villa n°34, Quartier Al Houda, 80 070 Agadir – MAROC · Tél : (+212) 05 28 23 71 85 Fax : (212) (0) 528 23 15 76

Maison du Développement – 83 500 Taliouine – MAROC · Tél : (212) (0) 528 53 41 48 · Fax : (212) (0) 528 53 45 14

E-mail France : md.france@migdev.org · E-mail Maroc : md.maroc@migdev.org – www.migdev.org

N°SIRET 391 995 032 00045 / Code APE 9499 Z

- La Stratégie nationale au profit des marocain·es résidant à l'étranger
 - La SNMRE vise à renforcer et dynamiser les liens entre les MRE et le Maroc, à protéger leurs droits et intérêts, tout en les aidant à contribuer au développement de leur pays.

Le projet vise à travers ces approches, à s'intégrer à la politique de régionalisation initiée en 2015, qui offre une opportunité de mise en cohérence de la politique migratoire et des politiques sectorielles de développement économique et humain au niveau régional.

A l'échelle régionale se tissent les liens les plus adaptés aux réalités socio-économiques, en cohérence avec les stratégies définies au niveau national. La territorialisation des politiques publiques reste l'enjeu majeur pour optimiser l'apport des migrant·es au Maroc dans le développement des territoires. En effet, la politique migratoire du Maroc reste encore très centralisée et fait face à de nombreuses difficultés dans la déconcentration de son action au niveau local. Ce constat plurifactoriel s'explique notamment par le niveau de connaissances et compétences des acteur·rices territoriaux.les sur les questions liées à la migration, et par le manque de services décentralisés pour décliner opérationnellement les stratégies migratoires.

CONTEXTE SPECIFIQUE AUX SUJETS DES PRESTATION OBJET DU PRESENT APPEL D'OFFRE.

Le projet Territorialisation des Politiques Migratoires a pour objet **d'appuyer la territorialisation de la politique migratoire au niveau de la région du Souss-Massa (TPM)**. Pour cela, le projet se décline en 2 objectifs spécifiques :

- ✓ **OS1 - Institutionnaliser l'accompagnement social et administratif des ressortissants des pays tiers au Maroc et des Marocains Résidants à l'Etranger, en impliquant la société civile à travers :**
 - La consolidation des efforts déployés par les collectivités de la région en faveur de la valorisation du rôle des migrant·es dans le développement local
 - La facilitation de l'accès à leurs droits communs en créant des bureaux d'accueil et d'orientation de migrant·es. Ces derniers joueront également un rôle d'interface entre les collectivités et les diasporas, en prenant en compte les particularités des femmes migrantes (MRE et ressortissants des pays tiers). A travers ces BAOMs, une base de données sur la migration dans la région de Souss Massa serait développée. A noter que la région de Souss-Massa accueille de plus en plus de ressortissants des pays tiers. Les collectivités locales, à travers les BAOMs pourront assurer un premier service administratif, notamment l'enregistrement à l'état civil des nouvelles naissances et par la suite l'orientation vers les services d'éducation et de santé de base.
 - L'accompagnement d'associations qui travaillent en faveur des populations migrantes au Maroc, notamment par la formation et l'appui ciblé d'associations. Un accompagnement à la création d'associations de ressortissants des pays tiers, ou de leur consolidation, est prévu pour permettre notamment la mise en œuvre d'actions sur le vivre ensemble et l'interculturalité.
- ✓ **OS2 - Mobiliser la diaspora et faciliter leur implication dans le développement régional du Souss-Massa** sur la base du constat observé d'attachement de la diaspora de la région du Souss-Massa à son territoire.

Retour sur le dispositif des BAOM et l'accompagnement social

Les Bureaux d'Accueil et d'Orientation des Migrants (BAOM), c'est une initiative initiée par l'Association Migration & Développement en 2007, suite à une étude réalisée au niveau de Tinghir et Taliouine à la demande des caisses sociales françaises. Cette étude a permis d'identifier que plusieurs Migrants retraités et/ou leurs ayant droits ne recevaient pas leurs pensions et retraites.

GENESE de l'EXPERIENCE ...

La Première expérience du Bureau d'accueil et d'Orientation a été expérimentée par M&D dans ces bureaux à Taliouine et à Tinghir en partenariat avec la fédération des associations de Tinghir en 2009. Cette expérience a fait preuve de résultats probants, le bureau a pu appuyer plus de 350 cas, que dans la région de Taliouine et ces zones métrophes.

Dans le cadre de l'Initiative conjointe de la Migration et le Développement- mis en œuvre par l'OIM et le PNUD, M&D a mis en place le projet Migrations, Territoires et Développement I, qui vise à appuyer au moins 10 collectivités territoriales, dans la région de Souss Massa et de la région de Draa Tafellat à expérimenter le Bureau d'accueil et d'orientation des migrants. Même si l'expérience n'a pas tenue longtemps au niveau de certaines collectivités locales, étant donnée la fin du projet et l'arrêt du financement, la chambre des conseillers a recommandé lors d'une rencontre organisée, en 2018 d'élargir et de consolider cette expérience au Maroc.

AUJOURD'HUI ... LA NOUVELLE GENERATION DE BAOMS

Les BAOMS en tant que dispositif d'accompagnement des migrants va être décliné au niveau de toute la région Souss Massa et vise à s'adresser aujourd'hui à toutes les populations migrantes présents sur le territoire. Plus précisément, il est prévu de renforcer 3 BAOMS déjà existants dans les communes d'Ouijjane, Ammeln et Taliouine et d'accompagner 13 autres BAOMS au sein de 13 communes de la Région Souss Massa.

Ainsi, conformément aux politiques nationales et stratégies relatives à la migration, la nouvelle génération de BAOMS répondra également aux droits sociaux des immigrés nouvellement installés dans le territoire de Souss Massa (aussi appelés Ressortissants des Pays Tiers).

La nouvelle génération de BAOM permettra d'opérer à l'Accompagnement et à l'Orientation des Marocain.e.s Résidents à l'Etranger et des Ressortissants des Pays Tiers en termes d' :

- L'accueil et information des migrant-e-s MRE, et les migrants subsahariens : écoute active, recueil des besoins et des attentes, clarification, analyse, évaluation des contenus des dossiers et reformulation si nécessaire.
- L'orientation des migrant(e)s vers les services adéquats en fonction de leurs demandes (prise de contact avec les organismes concernés, retour des informations, mise à jour, suivi de la situation, identification de nouveaux services).
- L'accompagnement, si nécessaire, sur la base d'un itinéraire susceptible de faire aboutir l'orientation en fonction des résultats recherchés.
- En plus de ces compétences sociales, le bureau d'accueil et d'orientation de migrants jouera un rôle d'animation et de mise en lien être les migrants et les territoires, il est chargé de :
 - Cartographier le profil migratoire dans les territoires, recensement et création de base de données ;
 - Mobilisation des migrants et leurs associations notamment les associations des MRE et faciliter leurs interventions,
 - Accompagner les migrants dans leurs engagements dans le développement.

✓ *Guide de ressource des BAOM - [1600926 - CDS GUIDE BAOM.indd \(migdev.org\)](#)*

✓ *Guide de capitalisation des BAOM – Une initiative communale innovante (2015) : [Guide capitalisation.indd \(migdev.org\)](#).*

En parallèle, Migrations et Développement accompagne et appuie une plateforme multi-acteurs appelée « Comité Migration Souss-Massa-CMSM », une plateforme qui rassemble 15 associations travaillant sur la migration et la protection des migrants de la région Souss-Massa.

Dans le cadre de ces activités, M&D a mis en place un système de référencement et contre référencement pour accompagner et orienter les migrants et répondre leurs besoins en mobilisant les membres de ce comité. Pour cela, ont été organisés des formations en faveur des responsables du secteur de l'éducation et les responsables et de l'état civil dont l'objectif de faciliter l'inscription à l'école et à l'état civil des enfants migrants. Ainsi la mise en place d'un secrétariat auprès du CMSM pour faciliter la coordination entre les membres du comité et la facilitation des démarches de l'orientation et la prise en charge des migrants.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA PRESTATION

Cet appel à consultation a pour objet la sélection d'un bureau d'étude qui aura pour mission de réalisation d'une prestation en deux étapes :

1. **Etude de capitalisation sur la démarche expérimentée par M&D dans l'accompagnement à la mise en place des BAOM ;** Processus de mise en place, composantes du dispositif BAOM, schéma de fonctionnement et de gestion et une **analyse de son écosystème d'acteurs.**
2. **Modélisation du processus d'accompagnement à l'accès aux droits & aux services des migrants** afin de développer un **parcours d'apprentissage** sur la démarche et ainsi faciliter son éventuelle **duplication ou adaptation dans d'autres contextes.**

ARTICLE 2 : OBJECTIFS DE LA PRESTATION ET RESULTATS ATTENDUS

Etape 1 : capitalisation de l'expérience du Bureau d'Accueil et d'Orientation des Migrants et modélisation du dispositif

L'**expertise de M&D** dans la mise en place des BAOM depuis 2007 a connu une évolution avec le projet PRIM. La mise en place de la nouvelle génération des BAOMs dans les 16 communes de la région Souss-Massa s'est déroulée en différentes étapes : de la sensibilisation des élus sur la migration, la signature des conventions à l'accompagnement technique des fonctionnaires des communes. A cet égard un travail de capitalisation de l'expérience de M&D et de modélisation sur le processus de la mise en place du dispositif BAOM a été défini comme une étape primordiale pour le projet.

Cette étude aurait donc un double **objectif spécifique** à savoir :

- **Capitaliser la démarche méthodologique du dispositif BAOM, afin de renforcer les capacités de M&D et ces partenaires** en passant des expériences éprouvées à des connaissances partageables dans le but de **s'approprier collectivement les enseignements.**

- **Modéliser le processus de mise en place et de fonctionnement des BAOM et mettre en place une feuille de route pour faciliter son éventuelle duplication ou adaptation dans d'autres contextes.**

Résultats attendus :

- **Etude de capitalisation sur la démarche expérimentée par M&D dans l'accompagnement à la mise en place des BAOM**
- **Un dispositif de BAOM**, identifiant ses composantes (schéma de mise en œuvre et fonctionnement), est modélisé prenant compte l'**écosystème d'acteurs** (mise en évidence des relations d'influence ou causales qu'entretiennent entre elles ces composantes et ses acteurs parties prenantes - Approche territoriale) et un **mode de gouvernance et de gestion est défini**.

Livrables attendus :

- Un rapport de capitalisation sur l'expérience de M&D et son **parcours d'apprentissage** dans la mise en place des BAOMs.
- **Une feuille de route** formalisant les modalités de mise en place, le fonctionnement et la gestion des BAOM

Etape 2: Modélisation du processus d'accompagnement à l'accès aux droits & aux services des migrants

M&D a permis l'émergence d'une véritable dynamique territoriale et multi-acteurs sur les questions de la migration. Ce sont notamment les projets Territorialisation des politiques migratoires (TPM) et Protection et résilience des migrants (PRM) qui ont permis la mise en place d'une stratégie d'accompagnement et de facilitation de l'accès aux services et aux droits sociaux pour les migrants. L'expertise que M&D a développé sur les questions de protection et d'accès aux droits pour les migrants est aujourd'hui reconnue dans sa zone d'intervention et se matérialise particulièrement par la mise en place des BAOM.

Cette étude aurait donc **un objectif spécifique** à savoir :

- Modéliser la démarche d'accompagnement à l'accès aux droits communs et aux services sociaux des migrants sur la base de l'approche suivie par M&D et de propositions d'améliorations en insistant sur le caractère répliquable à d'autres zones géographiques.

Résultat attendu :

- Définition type (référentiel) d'un processus d'accompagnement social et administratif des migrants.

Livrables attendus :

- Un guide méthodologique (processus modélisé d'accompagnement des migrants à l'accès aux droits communs & aux services sociaux) et le parcours d'apprentissage de M&D sur l'accompagnement social et administratif des migrants .

ARTICLE 3 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La mission sera réalisée selon les présents Termes de Référence et la méthodologie validée par M&D, lors d'une réunion de cadrage. Migrations & Développement assistera le/la prestataire dans l'organisation, l'appui et la mise à disposition de la documentation afférente au projet.

Pour mener à bien cette mission, le/la prestataire sera amené à :

Etape 1. Planification (Note de cadrage)

- Constituer la revue documentaire de l'étude en définissant les récits des expériences/pratiques (rapports, notes méthodologiques, images, vidéos, documents de projet).
- Définir le cadre d'étude et caractériser les expériences.
- Fixer un calendrier de mise en œuvre et un budget à allouer à ce processus.

Etape 2. Réflexion et mise en place des outils de capitalisation et des outils de collecte de données (Note d'Orientation Méthodologique)

- Définition des types d'information à collecter et de la méthodologie appropriée.
- Identification des membres parties prenantes pour la collecte des données.
- Elaboration des outils de collecte de données.

Etape 3. Organisation d'entretiens et/ou ateliers de réflexion collective pour la collecte des données (Compte Rendu)

- Recueil des récits (pratiques, savoir-faire, expériences, perceptions, retours d'expérience) en réalisant des entretiens individuels ou collectifs avec les parties prenantes impliquées ;

Etape 4. Confronter les expériences (Compte Rendu)

- Organiser des ateliers de mise en commun des enseignements/connaissances et d'analyse croisée pendant lesquels les parties prenantes impliquées mettront en évidence les caractéristiques de chaque expérience/pratique/savoir-faire, analyseront les points forts et points faibles et interpréteront les leçons tirées. En cela ils pourront contribuer à la définition d'une démarche d'accompagnement social et administratif des migrants inspirée des leçons apprises.

Etape 5. Analyse critique (Rapport / Feuille de route)

- Elaboration du rapport de capitalisation sur l'expérience de M&D et son parcours d'apprentissage dans la mise en place des BAOMs.
- Elaboration d'une feuille de route formalisant les modalités de mise en place et de fonctionnement des BAOM

- Restitution/partage des connaissances auprès des parties prenantes

Etape 6 : Production d'un référentiel M&D pour l'accompagnement social et administratif des migrants (Guide / Ingénierie Pédagogique)

- Rédaction d'une guide méthodologique (processus modélisé d'accompagnement à l'accès aux droits & aux services des migrants) et définition d'un parcours d'apprentissage de l'accompagnement social et administratif des migrants.

ARTICLE 6 : CALEDRIER

La mission est de 6 mois entre Aout 2023 et février 2024

Etapes	Timing
Cadrage et planification	<i>Début de septembre</i>
Mise en place des outils de capitalisation et de collecte de données	<i>15 septembre</i>
Livrable : Note d'Orientation Méthodologique	<i>30 septembre</i>
Collecte des données / Confrontations – Analyse critique & Interprétation	<i>Octobre - Novembre</i>
Analyse comparée et production d'un référentiel M&D	<i>Décembre 2023 Janvier 2024</i>
Livrables Provisoires : <ol style="list-style-type: none"> 1. Un rapport de capitalisation sur l'expérience de M&D et son parcours d'apprentissage dans la mise en place des BAOMs. 2. Une feuille de route formalisant les modalités de mise en place et de fonctionnement des BAOM. 3. Un guide méthodologique (processus modélisé d'accompagnement des migrants à l'accès aux droits communs & aux services sociaux s) et le parcours d'apprentissage de M&D sur l'accompagnement social et administratif des migrants idoine. 	<i>Février 2024</i>
Réunion de Restitution	<i>Mi-février</i>
Livrables finaux	<i>Fin février</i>

ARTICLE 7 : OFFRES

Une offre technique, intégrant une offre méthodologique et financière, devra être déposée au plus tard le **15 Aout 2023**, en envoyant un dossier complet de candidature par e-mail, sous l'objet « AO – Etude de capitalisation - TPM », aux adresses suivantes : jihane.maher@migdev.org; mohamed.mansour@migdev.org

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Critères d'évaluation :

- Offre technique : 80%
- Offre méthodologique : 60%
- Offre financière : 20%
- Pertinence de l'expérience professionnelle des experts : 20%

Dans leur offre, les consultant.es, sont invité.e.s à préciser leur compréhension du contexte et des enjeux de l'étude de capitalisation. A cet égard, doit aussi contenir une méthodologie de collecte et d'analyse des données adaptée. La dimension genre et participative sera fortement appréciée.

ARTICLE 8 : BUDGET

Le budget est estimé entre 8.000 € et 10.000 €.

La proposition doit contenir :

- Les honoraires
- Les frais de mission à l'international/national (mission de terrain au Maroc) : transports, perdiems éventuels, frais d'hébergements, frais de visa...
- 5% d'imprévus éventuels maximum

Il est demandé au.x consultant.e.s de faire une proposition budgétaire détaillée TTC (si applicable, incluant TVA), en tenant compte de ces éléments et en intégrant la répartition proposée du nombre de jours travaillées aux différentes phases de l'évaluation, en lien avec la méthodologie proposée.